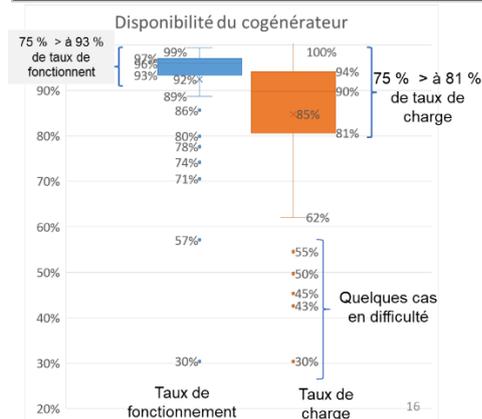
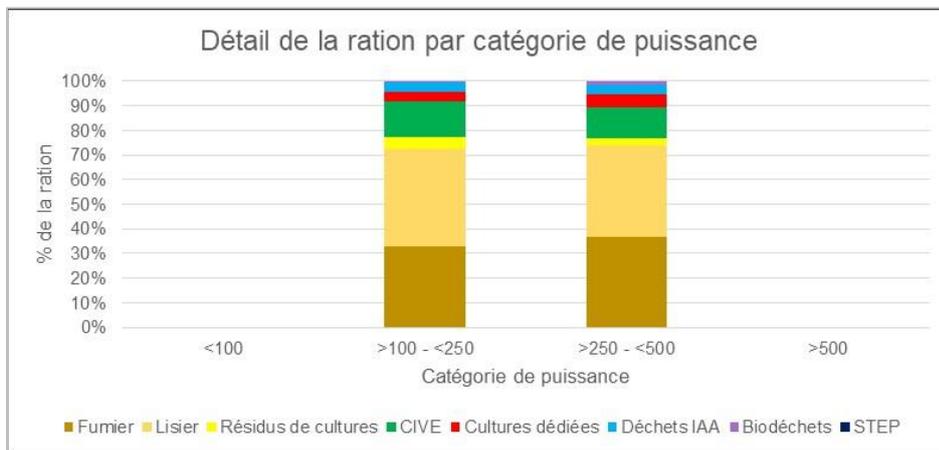


Note sur la situation des cogénérateurs sous contrat BG16 après enquête réalisée octobre 2024 auprès des adhérents de l'AAMF

Cette note présente les résultats de l'enquête réalisée en octobre 2024 auprès des adhérents de l'AAMF. 130 cogénérateurs y ont répondu sur la base de leur bilan comptable et de leur compte de résultats. Parmi les répondants, 65 sites ont un contrat BG16. Ce sont leurs données que nous analysons ici exclusivement. Elles viennent conforter des éléments que nous avons pu identifier isolément et soulignent la nécessité d'une mesure d'urgence.

Profil des sites BG16

Les sites BG16 jouent un rôle clé dans la filière agricole et environnementale : **ces unités traitent majoritairement des effluents d'élevage**, contribuant à la gestion durable des matières organiques tout en produisant de l'énergie renouvelable. **De plus, ils sont techniquement très performants, avec des taux de fonctionnement moyens à 96 % et des taux de charge à 85 %**, démontrant leur capacité à maximiser les ressources disponibles malgré les contraintes économiques.



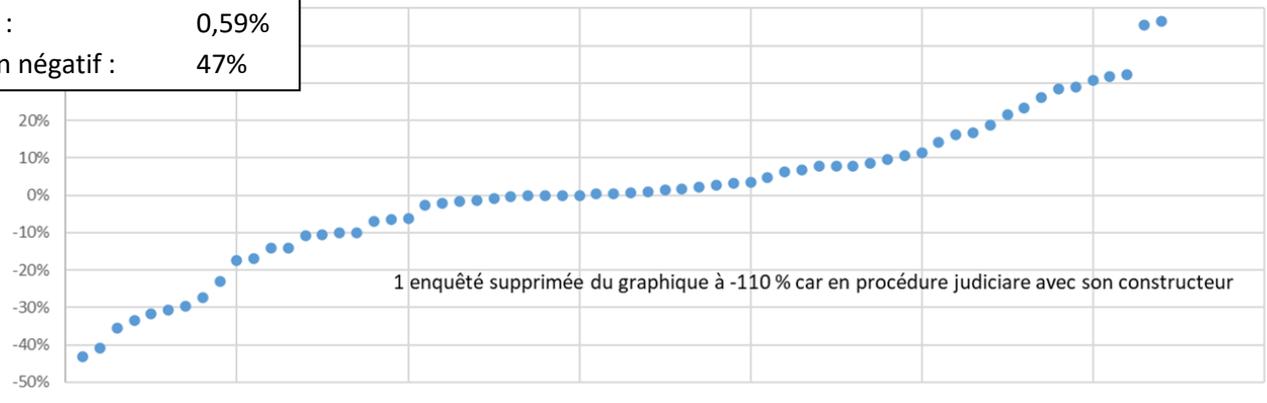
L'enquête vient par ailleurs conforter que ces installations font face à des défis croissants :

1. Marges économiques fragiles à négatives :

- Les marges moyennes des sites BG16 sont extrêmement faibles. Les premiers résultats montrent une marge moyenne proche de **0,8 %**, qui chute à **-4 %** lorsqu'on exclut les revenus complémentaires (vente de chaleur, prestation déchet, etc.). Ces revenus ne sont ni accessibles ni valorisés équitablement pour tous les sites.

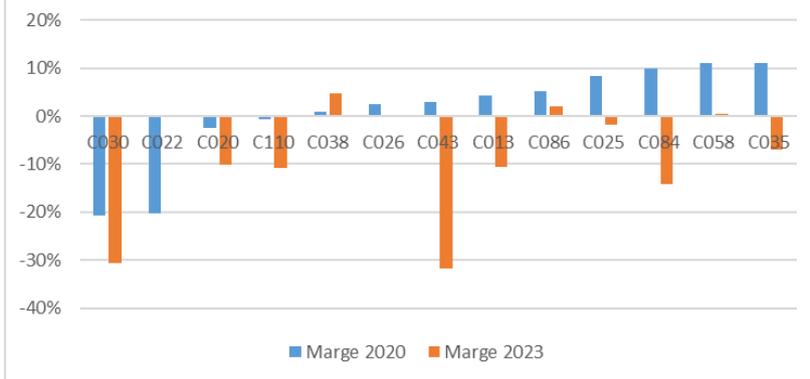
Moyenne : 0,77%
 Médiane : 0,59%
 % sites en négatif : 47%

Marge sur chiffre d'affaires total - 65 sites BG16



- Entre 2020 et 2023, les marges d'un panel de 13 sites comparables sont passées de **0,94 %** à **-8,45 %**, montrant une dégradation alarmante des résultats économiques.

Comparaison marge 2020-2023 pour les 16 sites ayant répondu pour 2020 et 2023



| | Marge 2020 | Marge 2023 |
|--------------------|------------|------------|
| Moyenne | 0,94% | -8,45% |
| médiane | 2,98% | -6,89% |
| Nombre de sites <0 | 4 | 10 |
| % site <0 | 31% | 77% |

Les installations BG16, bien qu'éprouvées économiquement, restent **essentiels pour l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation**. Leurs performances techniques ne peuvent compenser indéfiniment les contraintes structurelles et économiques auxquelles elles font face. L'application du coefficient J pour tous les sites BG16 constitue une mesure nécessaire et urgente pour préserver cette filière et garantir sa contribution aux objectifs énergétiques et environnementaux nationaux. Nous sollicitons une décision rapide pour intégrer cette mesure dans les dispositifs de soutien, en priorisant la survie et le développement de ces unités agricoles qui sauront être des partenaires fiables dans l'atteinte des objectifs biométhane.